



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+212054740000 | 05 4740 0000 | 05 4740 0000
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 05 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 05 juillet 2023 sous la référence VI/EM/020/2023 un prospectus relatif à l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de Crédit du Maroc relatif à l'exercice 2022 et au premier trimestre 2023 enregistré par l'AMMC le 26 juin 2023 sous la référence EN/EM/010/2023 ;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné perpétuel sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	500 000 000 MAD	500 000 000 MAD
Maturité	Perpétuelle	Perpétuelle
Taux d'intérêt facial	Révisable chaque 10 ans : Pour les 10 premières années, le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib le 10 juillet 2023.	Révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib le 10 juillet 2023.
Prime de risque	Entre 225 et 235 points de base	Entre 205 et 215 points de base
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche B (à taux révisable annuellement) puis à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans),	
Négociabilité des titres	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	

La période de souscription s'étale du 12 juillet au 14 juillet 2023 inclus.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au :
 - Siège social de Crédit du Maroc et sur son site internet;
- Enfin il est également disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma .

CP/EM/026/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma